

**CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES**  
**ASSEMBLEE DU 18 OCTOBRE 2012**  
**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR 2013**  
**INTERVENTION DE JEAN-RAYMOND VINCIGUERRA**  
**POUR LE GROUPE SOCIALISTE RADICAL ET ECOLOGISTE**

Il me semble opportun de recentrer le discours sur l'ordre du jour qui concerne le débat d'orientation budgétaire des Alpes- Maritimes dans le cadre réglementaire qui existe : nous sommes à l'assemblée départementale, pas à l'assemblée nationale.

Votre approche de l'environnement économique de l'année à venir pêche par un pessimisme qui va sans doute au-delà de la réalité, même si cette réalité n'a rien de réjouissant :

- On peut lire dès la première page du rapport de présentation du Débat d'Orientation Budgétaire, la phrase suivante : « Selon l'INSEE, la France verra son économie au mieux stagner avec 0% de croissance en 2012, voire reculer. » Or, la prévision la plus récente de l'INSEE est de +0,2%, ce n'est pas un miracle de croissance mais ce n'est pas négatif.

- d'autre part le document de présentation anticipe une forte baisse des DMTO : deux remarques à ce sujet :

1/- Chaque année d'élection majeure on constate une baisse des mutations immobilières, nous n'y avons pas échappé , systématiquement, une fois passé la période d'incertitude électorale « les affaires reprennent » quel que soit le résultat de l'élection, il est vraisemblable que nous serons dans ce cas de figure une fois passée la « période critique ». Votre vision négative des résultats économiques d'une élection qui vous a été défavorable est à ranger dans le même placard que les prophéties auxquelles les ténors de votre camp se sont livrés à propos de l'évolution des indices boursiers et des taux d'emprunt : la bourse depuis le début de l'année a connu des fluctuations contradictoires mais ne s'est pas effondrée sur la durée des six mois qui nous séparent du 8 mai mais avant cette date ne constituant en aucune manière un repère de retournement de tendance boursière à la baisse, mais bien à la hausse<sup>1</sup> ; en fait, l'Indice CAC était à son maximum début mars, il a subi une dégringolade constante jusqu'à début mai, et l'indice maximum a été atteint à nouveau au début du mois de septembre après une hausse constante depuis la mi-mai. Rien à voir avec le krach que vous annonciez, quant aux taux d'intérêt : la France emprunte à court terme à taux négatif, à moyen et long terme à des taux parfaitement normaux.

2/- la baisse des DMTO, vous la calculez par rapport à vos prévisions budgétaires de 2012, où vous avez estimé une croissance du rendement des DMTO de 6% par rapport à 2011, c'était une erreur d'estimation liée à l'emballlement des DMTO de la fin 2011 dû à une double cause :

- la fin du Prêt à Taux Zéro
- et l'annonce de la fin programmée de la niche fiscale Scellier ;

Ce qui vous a conduit à un optimisme excessif pour 2012.

(D'ailleurs la fin effective du dispositif Scellier au 31/12/2012 pourrait bien voir se reproduire la hausse de fin d'année des mutations et par conséquent des recettes de droits).

- enfin vous évoquez la chute des dotations d'Etat, seule estimation juste de vos prémisses d'analyse, cette estimation vous permet d'attaquer le gouvernement qui, selon votre vision des choses, voudrait ruiner les collectivités territoriales, ce ne sont pas vos termes mais leur sens. Je voudrais seulement rappeler deux engagements du candidat Sarkozy lors de sa campagne présidentielle :

1/- La réduction des dotations était aussi inscrite dans la campagne du candidat de votre camp<sup>2</sup>, qui déclarait dans une interview à l'Élysée le 29 janvier que les collectivités territoriales auraient créé 500 000 postes depuis dix ans rajoutant au mépris de la réalité *“sans aucun transfert de compétences”*. Et en concluait la nécessité de réduire les dotations d'Etat pour les

---

<sup>1</sup> en fait, l'Indice CAC en janvier 2012 se situait sous la barre des 3.200 points, le début du retournement de tendance date de début mars [indice maximum de l'année : 3.600 points] pour dégringoler à 3.000 points à début mai, cet indice maximum de 3.600 points a été atteint à nouveau au début du mois de septembre après une hausse constante depuis la mi-mai

<sup>2</sup> 29 janvier, (lors de son entretien télévisé en direct de l'Élysée). *“Personne ne peut s'exonérer d'un effort de discipline budgétaire”, ... “Il y a trois facteurs de déficit. L'État, on s'en occupe. La Sécurité sociale, qui a fait des efforts considérables sur la réforme des retraites. Reste les collectivités territoriales. Nous envisagerons un certain nombre de mesures... Il va falloir trouver les moyens de faire porter (la) règle d'or aussi sur les budgets des collectivités territoriales.”*

collectivités qui ne seraient pas assez vertueuses dans la gestion de leurs ressources humaines.

2/- Que dire par ailleurs de l'engagement du candidat Sarkozy de diminuer de moitié les droits de mutation ? Quelle prévision budgétaire pourrions-nous faire aujourd'hui si notre prévision de recettes de DMTO se retrouvait amputée de moitié ?

Vous souteniez ce candidat, que chacun balaie devant sa porte avant de chercher des boucs émissaires dans le camp d'en face.

Au demeurant nous sommes là pour débattre des orientations budgétaires du département des Alpes-Maritimes pour 2013, pas pour faire le bilan de l'action d'un gouvernement installé depuis six mois.

Venons-en au contenu du document de présentation, je devrais dire l'absence de contenu du DOB, puisqu'il se réduit à un compte rendu de l'exécution du budget 2012, une sorte de point d'étape ponctué à chaque chapitre par un « on continue comme ça », sans indiquer de choix concrets.

A la lecture de ce document, on ne sait pas de quoi sera faite la politique du Conseil Général des Alpes-Maritimes l'année prochaine.

Par ailleurs vous avancez des comparaisons budgétaires avec les départements de la même strate, je souhaite évoquer l'une de vos approches statistiques comparatives très judicieusement choisie pour valoriser l'action budgétaire du département et nous rassurer sur la bonne gestion de nos finances.

Page 5 du document on peut lire : « Afin de préserver nos capacités d'actions pour les exercices à venir, notre collectivité s'est engagée depuis 2011 dans une forte diminution du volume d'emprunt inscrit au budget. Ce montant représente 77,93 € / hab. au BP 2012 pour une moyenne nationale de 117,87 €. Ceci nous classe au 16ème rang des départements de la même strate qui y ont le moins recours. »

Certes notre recours à l'emprunt est limité, mais pourquoi ? Pour quelle raison réelle ?

C'est ce que le document se garde bien de rapporter ; en fait, notre encours global de dette, lorsqu'on le rapporte au nombre d'habitants et à l'excédent de fonctionnement n'incite pas vraiment les organismes de crédit à répondre positivement à des demandes supérieures à celles que vous présentez comme raisonnablement suffisantes.

Le département des Alpes-Maritimes s'est particulièrement endetté ces dernières années. Entre 2009 et 2010, la dette a progressé de 26% pour atteindre 68% du budget global ce qui nous place en 3ème position parmi l'ensemble des départements.

Et alors que l'endettement par habitant était inférieur à 500 € par habitant en 2000, on doit considérer qu'en 2012 (avant le transfert d'encours à NCA), il avait quasiment doublé pour s'établir plus de 900 €/hab. Aujourd'hui, après le transfert d'encours à NCA il dépasse les 800 €/hab. (6ème rang des départements français).

Dès lors on sait que les établissements de crédit ne sont pas prêts à répondre favorablement à des demandes de financement trop élevés, vous nous présentez donc cette limitation forcée comme émanant d'une volonté de sage gestion qui serait la votre...

« Les hommes prudents savent toujours se faire un mérite des actes auxquels la nécessité les a contraints. » (Machiavel).

Nous savons donc que nos marges de manœuvre sont limitées, peut-être moins que ce que vous laissez entendre mais nous devons bâtir une politique sur cette base là, ce qui selon nous, doit amener le département à se centrer sur ses métiers, à l'exclusion de tout autre financement.

Pour la section fonctionnement.....

Nous sommes dans un budget contraint à plus d'un titre :

- Un service de l'intérêt de la dette important dû à une dette forte et jeune
- Une ponction importante en direction de NCA qui fait passer le remboursement en capital de la dette transférée de la section d'investissement à la section de fonctionnement

Ces deux facteurs alourdissent le fonctionnement et grèvent l'excédent de fonctionnement, ce qui vous amène à comprimer le plus possible les dépenses courantes de fonctionnement.

La pression est d'autant plus forte qu'il faut essayer de désendetter le département.

Il en résulte une politique de fonctionnement que l'on peut qualifier par euphémisme d'austère

« En politique le choix est rarement entre le bien et le mal, mais entre le pire et le moindre mal. »

Nous pourrions vous donner acte de la pertinence de cette austérité, à une condition toutefois : se débarrasser définitivement de toute dépense « de prestige » comme, par exemple, le sponsoring

excessif à des sportifs de très haut niveau, pour lesquels notre estime est acquise, mais qui, selon nous devraient se contenter de sponsorings privés. Il y a certainement un toilettage à faire de ce côté-là.

Pour ce qui relève de l'investissement, nous devons consacrer une partie de l'excédent de fonctionnement et de nos recettes d'investissement au désendettement et, effectivement emprunter moins que nous remboursons de dette en capital.

Au Budget Primitif 2012 l'annuité de la dette s'élève à **101,65 M€**, dont **59,6 M€** de remboursement en capital.

Ce même Budget Primitif proposait de fixer notre prévision d'emprunt à **85,3 M€**. Ce n'est pas de cette façon que le département se désendettera...

Au regard de ce que je viens de dire une question pouvait se poser :

**Envisagez-vous de faire de 2013 une année sans crédits d'équipement afin de réduire l'endettement ?**

Votre intervention liminaire nous rassure sur cette crainte.

Si toutefois tel n'était pas le cas, et qu'il y ait effectivement un budget d'équipement au-delà des investissements contraints (fin de chantiers « glissants » et opérations hors programme), le budget d'équipement doit, selon nous, strictement se concentrer sur les programmes départementaux lancés depuis plusieurs années qui correspondent aux compétences du Conseil Général : le plan de résorption des points noirs pour les routes et le plan collège.

Sur ces deux plans les affectations de crédits sont en chute libre depuis plusieurs années :

Pour les infrastructures routières :

	2009	% BP	BP 2012	% BP
Développement des infrastructures	151,90	10,61%	55,00	4,07%
points noirs	56,98		13,20	0,98%

Pour les collèges

BP Education	2008	2009	2010	2011	2012	TOTAL
éducation investissement	56,74	50,71	39,2	35,9	31,2	264,27
<b>construction neuve</b>	<b>22,95</b>	<b>5,07</b>	<b>9,41</b>	<b>7,8</b>	<b>11</b>	<b>80,23</b>
réhabilitation	9,15	16,23	7,06	5	4,4	49,14
maintenance et entretien	7	7,1	5,88	9,44	5	39,97
gymnase	13	17,75	14,11	15,5	9,1	78,46

Et le « stock restant » n'est pas négligeable, je reprends par exemple l'énumération que vous en avez faite en réponse à mes demandes lors de l'assemblée de décembre 2011 : une douzaine d'établissements à rénover, reconstruire ou construire<sup>3</sup>. Vous avez en outre précisé qu'il y avait deux urgences « à réaliser dans les meilleurs délais » : Emile Roux et le collège de Pégomas, précisant que « la pression était plus forte sur l'Ouest du département ». L'ouest du département attend des engagements clairs et sans détours de votre part.

Pour le plan collège et le plan routier, nous demandons une liste précise des équipements dont la réalisation est envisageable d'ici 2015 (ce qui devrait être lisible dans le document de présentation et qui n'y figure pas) ainsi que l'établissement d'un ordre de priorité prévisionnel de manière à sortir du suspens annuel lié à la distribution des équipements à la petite cuillère aux « enfants sages »...

Je ne dis pas cela pour être désagréable : « la critique irrite les hommes mais ne les corrige pas », je ne veux pas vous irriter, mais obtenir des orientations claires que je ne trouve pas dans le document du DOB

Il reste à exprimer notre avis sur les opérations hors programme pour lesquelles nous engageons une partie financière alors que nous ne sommes pas maîtres d'ouvrage.

<sup>3</sup> Jean-Henry Fabre, Les Bréguières, Raoul Dufy, Roland Garros, Victor Duruy, Saint-Blaise, Jean Cocteau, Gérard Philippe, le Mistral, les Campelières et le gymnase Emile Roux au Cannet, une douzaine de chantiers

C'est une question d'opportunité je prends 2 exemples :

- Le tunnel de Tende
- La LGV Côte d'Azur

Pour le cas de tunnel de Tende, outre le fait qu'il s'agit d'un traité international c'est aussi et avant tout un projet utile et nécessaire donc le financement en est acceptable.

Pour le cas de la LGV Côte d'Azur les choses sont un peu différentes :

D'une part, c'est votre ministre :

Thierry Mariani, qui a sifflé la fin de la partie en décembre 2011 en arrêtant la concertation et en demandant à RFF de revoir sa copie<sup>4</sup>.

D'autre part, comment peut-on demander la réalisation d'équipements dont nous savons que cela dépend d'un financement massif de notre part, financement que nous aurions bien des difficultés à assumer.

Pour conclure sur le sujet du DOB, nous restons dans l'attente de véritables orientations de votre part ; notamment sur le sort spécifique d'équipement et singulièrement sur le plan de résorption des points noirs et sur le plan collègue

---

<sup>4</sup> Après les incidents ayant émaillé plusieurs réunions dans le Var, le préfet de ce département a décidé de mettre fin de manière anticipée à la concertation instiguée par Réseau ferré de France (RFF), maître d'ouvrage du projet.

Dans la foulée, les ministres concernés, Nathalie Kosciusko-Morizet (Écologie) et Thierry Mariani (Transports), ont « demandé à RFF d'approfondir (...) les points qui font l'objet d'une forte incompréhension au plan local ».

Thierry Mariani a déclaré : "Quand un projet n'est pas satisfaisant, il faut savoir remettre les compteurs à zéro et prendre son temps", il a demandé début décembre 2011 à Réseau Ferré de France (RFF) "de se remettre à l'ouvrage" sur des hypothèses de tracé.

Rajoutant qu'"Il vaut mieux prendre un ou deux ans de retard, faire un projet qui respecte une région. Il y a une région à préserver, une économie à préserver, des paysages à préserver. Prenons le temps de faire quelque chose d'intelligent".